

Spécialiste de la toxicité des polluants aériens

Ingénieur de recherche hors classe honoraire du CNRS

**Le jogger retrouvé mort, le jeudi 8 septembre 2016,
dans la vase de l'estuaire du Gouessant
est décédé d'une intoxication au sulfure d'hydrogène (H₂S)**

Un homme de 50 ans, sportif entraîné, sans antécédent connu de maladie, qui était parti avec son chien faire son jogging, a été retrouvé mort, enfoncé jusqu'à la taille, dans la vase de l'estuaire du Gouessant, le Jeudi 8 septembre 2016.

Devant ce décès soudain, d'un homme adulte apparemment en bonne santé, dans le contexte de présence importante de sulfure d'hydrogène (H₂S) - connue et déjà démontrée par des mesures pour l'estuaire du Gouessant en 2011 - on doit immédiatement et en premier lieu, faire le diagnostic d'une intoxication au H₂S.

Si les éléments d'enquête avaient apporté un doute sur ce diagnostic, il suffisait simplement de faire une autopsie pour connaître la vérité :

- en recherchant un œdème pulmonaire,
- en dosant H₂S dans le tissu pulmonaire.

Contrairement à ce qu'elles affirment publiquement, les autorités ne semblent avoir aucun doute sur le rôle du sulfure d'hydrogène (H₂S) dans ce décès puisqu'elles n'ont pas jugé nécessaire de faire cette autopsie, manifestement convaincues que l'autopsie n'aurait fait que confirmer cette nouvelle intoxication mortelle par H₂S, gaz bien connu pour être extrêmement dangereux.

Ce décès tragique est l'occasion de rappeler que toute personne qui s'aventure dans les vases polluées de l'estuaire du Gouessant, court un danger mortel, comme l'avait spectaculairement montré l'hécatombe d'une harde de sangliers, il y a quelques années, en 2011.